

### **PACTE HAIES : les Chambres d'agriculture saluent les mesures annoncées**

Vendredi 29 septembre, le Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau et la Secrétaire d'État à la Biodiversité Sarah El Haïry ont annoncé les grandes lignes du Pacte Haies lors d'une visite dans le Morbihan, sur la ferme de Gaëtan Le Seyec (élu référent Chambres d'agriculture Haie/agroforesterie).

Chambres d'agriculture France salue l'approche globale sur le territoire et l'exploitation et la prise en compte du volet économique et environnemental pour les agriculteurs. Au-delà du volet financier, la valorisation économique des haies est déterminante pour encourager la plantation et atteindre les + 50 000 kms en 2030 (objectif planification écologique). Massifier la valorisation carbone en est un des vecteurs, travailler la valorisation du bois un second. Il faut créer cette valorisation.

La valorisation de la gestion durable se fera grâce à des démarches de labellisation adaptées aux conditions et aux objectifs de l'agriculteur.

Chambres d'agriculture France souhaite le développement et l'évolution de nouveaux labels portant sur la gestion durable (biodiversité, carbone...) notamment au travers de la reconnaissance du plan de gestion durable qu'elle a mis au point.

Chambres d'agriculture France insiste sur l'importance du sujet juridique et réglementaire et se félicite d'une volonté de simplification de la réglementation comme de la mise en place d'un guichet unique pour les demandes de déplacements et/ou d'arrachages ce qui permettra une sécurisation des agriculteurs face au respect de la réglementation.

Une application proportionnée de la législation en fonction de critères comme la sensibilité du milieu, la quantité de linéaire, la densité de haies est nécessaire et doit être traduite dans les textes législatifs et réglementaires.

Le respect de règles similaires par les collectivités comme par les particuliers est un signe attendu par le monde agricole qui ne comprendrait pas que les contraintes reposent uniquement sur lui.

Le réseau des Chambres est depuis plus de 20 ans impliqué dans l'accompagnement des projets de plantation, gestion, valorisation des haies dans les territoires.

130 conseillers du réseau interviennent auprès des agriculteurs et des collectivités pour les accompagner dans leur projet et leur permettre de valoriser au mieux leurs haies.

*La décarbonation est un enjeu majeur de la lutte contre le changement climatique dont l'agriculture est la première victime. La haie est une des solutions pour lutter contre le réchauffement. Pour embarquer le monde agricole dans la plantation de haies, il est indispensable de jouer la confiance. Financer la plantation ne sera pas suffisant. Il faut aussi que l'agriculture soit rassurée sur la non-sanctuarisation de ses plantations comme sur le non-cumul de réglementations qui perdent l'agriculteur et peuvent amener à des sanctions disproportionnées. Il faut rétablir cette confiance. Le Pacte me semble aller en ce sens. » Sébastien Windsor, Président de Chambres d'agriculture France*

#### **Contact Presse**

Chambres d'agriculture France

Iris Roze – 09 86 02 26

[iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:iris.roze@apca.chambagri.fr)

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

